Une Africaine à la tête de la Cour Pénale Internationale

@rib News, 12/12/2011 â€“ Source AFPLa Gambienne Fatou Bensouda a Ã©tÃ© Ã©lue par consensus lundi, lors de la rÃ©unio annuelle au siÃ¨ge de l'ONU Ã New York, nouveau procureur de la Cour pÃ©nale internationale (CPI) par les 120 Ã‰tats membres de ce tribunal chargÃ© de juger Ã travers le monde les auteurs de gÃ©nocide ou de crimes de guerre. Fait inÃ©dit, sa nomination est la premiÃ¨re d'une femme africaine Ã ce poste central de l'institution nÃ©e en 2002.Fatou Bensouda succÃ¨dera en juin Ã Luis Moreno-Ocampo, restÃ© pendant neuf ans Ã la tÃªte de la CPI. Il y avait en septembre, au dÃ©but du processus de sÃ©lection, 52 candidats en lice. Mme Bensouda, ancienne ministre de la Justice en Gambie, est l'actuelle adjointe de M. Moreno-Ocampo Ã la CPI.
Musulmane pratiquante et mÃ¨re de deux garÃ§ons, sa vie professionnelle s'est faite entre le public et le privÃ©. Un diplÃ´me de droit obtenu au NigÃ©ria puis un master de droit maritime en poche, elle a notamment exercÃ© les activitÃ©s d'avocate, de procureur et de banquiÃ¨re en Gambie, son pays natal. Entre temps, elle effectue un passage en tant que ministre de la Justice sous Yahya Jammeh, de 1998 Ã 2000.En 2002, elle devient conseillÃ¨re juridique puis substitut du procureur au Tribunal pÃ©nal international pour le Rwanda (TPIR) en Tanzanie. Mais c'est en aoÃ»t 2004 qu'elle rentre Ã la CPI en devenant adjointe du procureur argentin Luis Moreno-Ocampo.Lors d'une courte dÃ©claration, elle a fait part de son intention de rester Â«Â humbleÂ Â» aprÃ¨s son Ã©lection, se dÃ©clarant particuliÃ¨rement fiÃ¨re du soutien reÃ§u par les pays africains.Â«Â Le continent africain a de nouveau montrÃ© son soutien et son engagement en faveur de la justice internationale et de la CourÂ Â», a-t-elle ajoutÃ©.Â«Â Mais laissez-moi insister sur celaÂ : je serai le procureur de tous les Ã‰tats membres d'une maniÃ¨re indÃ©pendante et impartialeÂ Â», a-t-elle soulignÃ©.La future procureur de la CPI, face Ã des dÃ©fis politiquesLa Gambienne Fatou Bensouda, Ã©lue lundi nouveau procureur de la Cour pÃ©nale internationale (CPI), devra composer avec un Ã©lÃ©ment de plus en plus patent: la chasse aux criminels de guerre devient un enjeu politique.RÃ©guliÃ¨rement, les pays africains se plaignent de ce que la CPI vise, injustement, estiment-ils, le continent noir. De fait, les sept enquÃªtes ouvertes depuis 2003 concernent toutes des pays africains (Ouganda, RÃ©publique dÃ©mocratique du Congo (RDC), RÃ©publique centrafricaine, Soudan (Darfour), Kenya, Libye et CÃ´te dâ€™Ivoire).Mais Mme Bensouda veut croire que son origine africaine sera un atout. Â«Â Je ne pense pas aux dirigeants que nous poursuivonsÂ Â», disait-elle rÃ©cemment lors d'un entretien Ã La Haye, oÃ¹ siÃ¨ge la Cour pÃ©nale internationale. Â«Â Je travaille pour les victimes d'Afrique, elles sont africaines comme moi, voilÃ d'oÃ¹ je tire ma fiertÃ© et mon inspirationÂ Â».Nombreux sont pourtant les observateurs qui voient une trÃ¨s forte politisation de l'institution, qui est devenue sujette, selon eux, Ã une pression dont Fatou Bensouda aura bien du mal Ã se soustraire.Richard Dicker, directeur du programme Â«Â Justice internationaleÂ Â» Ã l'ONG Human Rights Watch, juge que la toute jeune CPI (crÃ©Ã©e e 2002) Â«Â a pris une envergure nouvelle sur la scÃ¨ne internationaleÂ Â» en dix ans.Â«Â Si certains gouvernements reconnaissent le rÃ´le de la CPI dans les crises et conflits, d'autres ont tentÃ© d'utiliser la Cour (...) Ã des fins politiquesÂ Â», note-t-il.Stephen Lamony de l'ONG Coalition pour la Cour pÃ©nale internationale, qui soutient la Cour, renchÃ©ritÂ : l'origine africaine de Fatou Bensouda risque de jouer contre elle et pourrait Ã©corner l'image de la Cour sur le continent noir.Â«Â Le fait que la nouvelle procureur soit africaine va lui compliquer la tÃ¢che. Elle va devoir affronter divers types de pressionsÂ Â», estime-t-il.Certains pays africains ont ainsi tentÃ© de pousser le Conseil de sÃ©curitÃ© de l'ONU Ã suspendre les poursuites contre Omar el-BÃ©chir, le prÃ©sident soudanais sous le coup d'un mandat d'arrÃªt de la CPI pour crimes de guerre et crimes contre l'humanitÃ© au Darfour. De son cÃ´tÃ©, le Kenya fait campagne contre l'enquÃªte lancÃ©e sur les violences postÃ©lectorales de 2007-2008.L'Union africaine a dÃ©cidÃ© en juin de ne pas exÃ©cuter les mandats d'arrÃªt de la CPI Ã l'encontre des dirigeants africains.Mais la pression vient aussi d'acteurs majeurs (Etats-Unis, Chine et Russie) qui, bien que ne faisant pas partie de la CPI, tentent Ã leur maniÃ¨re d'influencer son travail en fonction de leurs propres intÃ©rÃªts.Christian Wenaweser, ambassadeur du Liechtenstein Ã l'ONU et prÃ©sident de l'AssemblÃ©e des Etats-parties de la CPI, espÃ¨re pourtant que le Statut de Rome, qui rÃ©git le fonctionnement de la Cour, suffit Ã protÃ©ger le procureur.Â«Â Nous Etats-parties sommes les dÃ©fenseurs de cette loi. C'est cela qui protÃ¨ge le procureurÂ Â», dit-il. M. Wenaweser juge mÃªme que l'origine africaine de Mme Bensouda va lui Ãªtre bÃ©nÃ©fique et aura un "impact politique", notamment dans ses efforts pour inciter les gouvernements Ã coopÃ©rer avec elle lorsque leurs dirigeants sont mis en cause.Le travail du procureur Â«Â a sans aucun doute un effet politique et nous le voyons tous les jours. Et lÃ , la nouvelle procureur va devoir trouver le juste Ã©quilibreÂ Â», ajoute Christian Wenaweser.La CPI est une Cour indÃ©pendante des Nations Unies, fondÃ©e en 1998 par 120 Etats, en vertu du traitÃ© de Rome. Elle ne dispose pas de sa propre force de police et dÃ©pend donc de la coopÃ©ration des Etats pour interpeller ses suspects et juger les auteurs des crimes les plus graves qui concernent la communautÃ© internationale, comme les crimes de guerre ou de gÃ©nocide. Elle n'intervient pas si la justice nationale entame, en toute Â«Â bonne foiÂ Â», une procÃ©dure judiciaire.